



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SECTEUR SANTÉ

AVANT LE 16 MARS



OFFRE N°

45272

SECTEUR

SANTÉ (PARA-MÉDICAL)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

10 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

POLE FORMATION SANTE - RECRUTEMENT DU

21/03/22 AU 25/03/22

LIEU

LYON ET PÉRIMÈTRE ACCESSIBLE EN

TRANSPORT EN COMMUN

POSTULEZ AVANT LE

16/03/2022

PRISE DE POSTE

01/06/2022

CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnam.fr

06 93 13 34 46

STANDARD
02 62 15 00 00

SECRETAIRE MEDICALE ET MEDICO SOCIAL - H/F - Contrat d'apprentissage - 10 mois suivi CDI

► DESCRIPTIF

Vos missions : assister les médecins, les responsables et le personnel du secteur sanitaire et social en assurant la gestion relationnelle et administrative d'un secrétariat médical ou médico-social. Vos principales activités sont représentées par : l'accueil des patients, en direct et téléphonique; la planification des consultations (prise de rendez-vous); la gestion des dossiers médicaux (frappe, classement, etc...); les relations avec les services médico-techniques ou hospitaliers.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Bonne présentation, bonne élocution, capacité d'écoute, discrétion (devoir du secret professionnel), sens de l'adaptation ;
Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé
BAC ou niveau BAC (toutes sections) Ou BEP de Secrétariat avec une expérience professionnelle Ou Diplôme du secteur sanitaire de niveau V minimum (type Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e).)

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Non spécifié

LANGUE(S) :

Bonne orthographe et expression écrite

INFORMATIQUE :

Connaissance en informatique (Word, Clavier, Traitement de texte)

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Savoir-être : Capacité d'écoute, discrétion (devoir du secret professionnel), sens de l'adaptation

Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé, organisation et rigueur

► RÉMUNÉRATION

\$(salaire)

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation